

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2021**

Date de convocation : 3 avril 2021

Compte-rendu affiché le : 14 avril 2021

Nombre de membres en exercice : 27

Etaient présents : AUFRANC Béatrice - AUFRANT Marie-Josèphe - BALLEYDIER Loriane - BERNILLON Florence - CALLOT Daniel - CARNEIRO Carlos - DESCAILLOT Roger - DUCROUX Pierre-Louis - FAVRE Eliane - GAILLARD Gaëtane - GOBET Alain - JACQUET Élisabeth - JACQUET Fabien - JAFFRE Thierry - LACHARME Béatrice - LOUIS Alain - LUCAS Pascal - MARTEL Julie - MOLARD Jean-Marc - TERRIER Serge - THÉVENON René - TRIBOULET Monique.

Absents excusés : BOTTAGISI Bérengère - CHAMPAGNON Marc-Anthony - CLÉMENT Céline - CLÉMENT Julie – JANDARD Michel

Secrétaire de séance : Elisabeth JACQUET

Le procès-verbal n° 2021-002 du 1^{er} mars 2021 est approuvé à l'unanimité des présents.

1 - DÉCISIONS DU MAIRE

1.1 – Rénovation thermique des derniers commerces des communes déléguées d'Avenas et Trades :

Mme Béatrice LACHARME, présente à l'assemblée la décision n° 2021-004 du Maire relative aux demandes de subventions auprès de l'Etat et de la Région, dans le cadre du plan de relance 2020-2021, pour les travaux envisagés dans le multiservice d'Avenas et le restaurant du complexe touristique de Trades.

2 - FINANCES

2.1 -Budget Assainissement

M. Alain GOBET présente à l'assemblée les comptes 2020 et budget 2021 du service assainissement.

- 2.1.1 - **Compte de gestion 2020 dressé par le Receveur municipal** : approuvé à la majorité des présents (1 abstention)
- 2.1.2 - **Compte administratif 2020 dressé par le Maire** : M. le Maire s'étant retiré de la séance, le CA 2020 est approuvé à la majorité des votes (1 abstention)
- 2.1.3 - **Affectation du résultat de fonctionnement 2020** : le résultat de fonctionnement est affecté en report à nouveau dans la section d'exploitation au budget 2021 pour la somme de 5 354,21 € : voté à l'unanimité.
- 2.1.4 - **Vote du budget primitif 2021** :
La section d'exploitation s'équilibre en recettes et en dépenses à 211 330,51 €.
La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 932 438,88 €.
Le budget primitif 2021 du service assainissement est voté à l'unanimité.
- 2.1.5 - **Travaux de mise en séparatif du réseau des eaux usées et pluviales de Monsols** : il est proposé à l'assemblée de lancer la procédure de marché public pour ces travaux estimés à 1 500 000 € HT. Accord unanime du Conseil Municipal qui donne autorisation au maire de lancer la procédure et signer les marchés de travaux et leurs avenants.
- 2.1.6 - **Travaux assainissement Monsols** : Une demande de subvention sera déposée auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.

- 2.1.7 - **Durée d'amortissement des travaux, équipements et subventions** : L'assemblée délibérante décide à l'unanimité la durée des amortissements pour les travaux et subvention à 50 ans et pour l'équipement à 15 ans.

2.2 – Legs de M. Hyppolyte BALLOFFY

M. Pierre-Louis DUCROUX, maire délégué de Saint-Christophe, informe le conseil du leg de M. Hyppolyte BALLOFFY, dont une assurance vie de 154 729,37 €. Après explications et délibérations, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'assurance vie.

2.3 - Budget Principal

2.3.1 – Vote des subventions aux associations locales : une somme totale de 11 050 € est budgétisée. Accord du conseil à la majorité (1 abstention).

2.3.2 – Participations aux charges résiduelles du SYDER : Le conseil municipal décide à l'unanimité de budgétiser les frais d'investissement (26 220,84 €) et de fiscaliser les frais de gestion et de maintenance (42 385,79 €).

2.3.3 – Fixation des taxes directes locales 2021 : La commune ne délibère plus sur les taux de la Taxe d'Habitation, uniquement sur les taxes foncières. Le maintien des taux de référence communaux est décidé à l'unanimité, tout en précisant que le taux départemental (11,03 %) est intégré de fait au taux communal (14,12 %) de la Taxe Foncière Bâtie. Soit TFB (11,03 % + 14,12 %) = 25,15 % et TFNB = 42,31 %.

2.3.4 – Présentation du tableau du personnel : Présentation faite aux élus par Mme Béatrice LACHARME, 1^{re} adjointe.

2.3.5 – Présentation des prêts garantis : Précisions apportées par M. THÉVENON à l'assemblée au sujet de 2 prêts garantis par la commune historique de Monsols en 2002.

2.3.6 – Présentation du tableau des indemnités des élus

2.3.7 – Enveloppe du régime indemnitaire : Rappel par Mme Béatrice LACHARME du régime indemnitaire des agents fixé par délibération du conseil en 2019. Une proposition pour une enveloppe de 33 000 € est présentée. Accord unanime des conseillers.

M. Daniel CALLOT, maire délégué d'Avenas, en charge du budget, présente à l'assemblée délibérante les comptes de 2020 et les propositions de la commission des finances pour le budget primitif de 2021.

2.3.8 – Compte de Gestion 2020 dressé par le Receveur municipal : approuvé à l'unanimité.

2.3.9 –Compte Administratif 2020 dressé par le Maire : M. THÉVENON se retire de la séance. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2020.

2.3.10 – Affectation du résultat de fonctionnement 2020 : le résultat de fonctionnement qui s'élève à la somme de 727 878,86 € est affecté au budget 2021 en section d'investissement pour la somme de 350 000 €, et en report à nouveau dans la section de fonctionnement pour la somme de 377 878,86 €. Accord unanime.

2.3.11 – Vote du Budget Primitif 2021 :

La commission des finances propose d'arrêter le budget comme suit :

Dépenses de Fonctionnement	2 121 694,55 €
Recettes de Fonctionnement	2 259 962,86 €

Dépenses d'Investissement	1 634 576,60 € dont 334 371 € de restes à réaliser de 2020
Recettes d'Investissement	1 634 576,60 € dont 428 181 € de restes à réaliser de 2020

Le Budget Primitif 2021 est voté à l'unanimité.

2.4 – Les demandes de subventions :

2.4.1 – Plan de relance continuité pédagogique 2021 : Mme Béatrice AUFRANC, adjointe en charge des affaires scolaires, présente les dossiers transmis dans le cadre du plan de relance pour les écoles d'Avenas et d'Ouroux qui s'élèvent à la somme de 10 930,50 €. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale.

2.4.2 – Partenariat territorial avec le Département du Rhône : des subventions seront sollicitées pour la rénovation énergétique du bâtiment mairie-école d'Avenas, des écoles primaires de Monsols et d'Ouroux, ainsi que pour l'aménagement du complexe touristique de Trades.

2.4.3 – Produit des amendes de police 2021 : Une demande de subvention sera faite pour les travaux de traversée d'agglomération au Razay (Saint-Mamert) et la signalisation sur l'ensemble du territoire (marquage au sol et panneaux).

2.4.4 – Rénovation du clocher de l'église d'Ouroux : Une demande de subvention auprès de la Région et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) sera déposée pour ces travaux.

2.5 – Présentation du Contrat de Relance et Transition Ecologique (CRTE) :

M. Alain GOBET présente aux conseillers les projets de travaux inscrits dans le cadre du CRTE et transmis à la communauté de communes Saône-Beaujolais pour la durée du mandat.

3 – LOCAUX COMMERCIAUX

3.1 – Location d'un local commercial dans l'ancienne gendarmerie (Monsols)

Proposition est faite au conseil municipal pour un bail précaire dans un local en rez-de-chaussée de l'ancienne gendarmerie (Monsols) d'une superficie de 44 m². A l'unanimité, le loyer est fixé à 270 €/mois (charges non comprises).

4 – LOGEMENTS COMMUNAUX

4.1 – Mise en location des logements de Monsols à AGI 71

M. Carlos CARNEIRO, maire délégué de Monsols, présente l'offre de la société AGI pour la mise en location et la gestion, dans un premier temps, des logements vacants de la commune déléguée de Monsols. Hors les frais de dossiers, la participation aux frais de gestion représenterait 5 % du montant du loyer pour cette agence. Accord du conseil à l'unanimité.

5- QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 23 heures 38



Le Maire,
René THÉVENON

